



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contrats à durée déterminée

Question écrite n° 99701

Texte de la question

M. Philippe Gosselin attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les consultations menées par le ministère avec les organisations sociales quant à une potentielle nouvelle taxation des contrats à durée déterminée courts. Si ces CDD courts plombent les comptes de l'assurance-chômage, leur plus large taxation que ce qui existe déjà en la matière depuis 2014 pourrait avoir pour effet une baisse des embauches et donc de l'emploi, notamment dans des secteurs dont l'activité est particulièrement fluctuante. La rentabilité de certaines entreprises pourrait alors s'en trouver affectée. L'effet sur les comptes de l'assurance-chômage en serait dès lors négatif et inverse au but recherché. Il lui demande donc de bien vouloir présenter les bases de ces négociations avec les organisations syndicales et les intentions du Gouvernement quant à une nouvelle taxation des CDD courts.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Gosselin](#)

Circonscription : Manche (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99701

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 20 décembre 2016

Question publiée au JO le : [4 octobre 2016](#), page 7942

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)